Envoyé en préfecture le 19/07/2021
Reçu en préfecture le 19/07/2021
Affiché le
ID : 025-212505325-20210712-20210702-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU DOUBS

2021 07 02

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAÔNE 25660

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	21

Date de la convocation
05/07/2021

Date d'affichage
05/07/2021

Objet de la délibération
Autorisation de domiciliation du siège social de l'association « Les Liaisons Transfrontalières, Grand Besançon, Haut-Doubs, Suisse » à la Mairie de Saône

Séance du 12 juillet 2021

L'an deux mille vingt et un le vingt-huit mai à dix-sept heures le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Guinemand dans le respect des règles sanitaires en vigueur compte tenu de la crise sanitaire, sous la présidence de M. Benoit VUILLEMIN, Maire.

Monsieur le Maire étant personne intéressée il ne prend pas part au vote.

Présents :

Lylian CALVAT, Nathalie CASTILLON, Jérôme CUCHE, Claude GAULARD, Fanny GROSGURIN, Antoinette LE BRAS, Christian MOREL, Franck NICOLAS, Christian PRAOM, Delphine RAHON-SIMON, Nadine SAUVONNET, Violette SEGARD, Benoît VUILLEMIN.

Excusés :

Marion BELLEVILLE	procuration à M. CALVAT
Karine GOMES	procuration à M. CUCHE ;
Marc LECAILLE	procuration à M. CUCHE ;
Marlène GABLE	procuration à Mme SAVONNET ;
Cyril MARECHAL	procuration à M. PRAOM ;
Charles-Emmanuel PELLETIER	procuration à M. VUILLEMIN ;
Margaux PRAOM	procuration à M. PRAOM ;
Philippe RIGAL	procuration à M. MOREL ;
Maud WASNER	procuration à M. CALVAT ;

Absent :
M. Pascal GAILLARD

Madame **Violette Ségard** a été désignée Secrétaire de séance.

L'association : « Les Liaisons Transfrontalières, Grand Besançon, Haut-Doubs, Suisse » - demande de domiciliation

Sur proposition de l'adjoint aux associations, absent lors du Conseil,
Madame Castillon, adjointe des Ressources Humaines et affaires sociales expose au Conseil Municipal :

Envoyé en préfecture le 19/07/2021
Reçu en préfecture le 19/07/2021
Affiché le
ID : 025-212505325-20210712-20210702-DE

L'association : « Les Liaisons Transfrontalières, Grand Besançon, Haut-Doubs, Suisse » sollicite la Mairie de Saône pour obtenir l'autorisation de domicilier son siège social dans les locaux de la Mairie 26 rue de la Mairie 25660 SAÔNE.

Considérant que l'objet de l'association demandeuse est d'intérêt général,

M. Maire précise qu'il ne prend pas part au vote, pour éviter tout conflit d'intérêt, en vertu de l'article L. 2131-11 du Code des Collectivités Territoriales, issu de la loi du n° 96-142 du 21 février 1996 relative à la partie législative du même Code.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, par **20** Voix POUR, **1** d'abstention et **0** CONTRE

DECIDE

- D'autoriser l'association : « Les Liaisons Transfrontalières, Grand Besançon, Haut-Doubs, Suisse » à domicilier son siège social dans les locaux de la Mairie 26 rue de la Mairie 25660 SAÔNE.

- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

Ainsi fait et délibéré aux mêmes jour, mois et année que susmentionnés.

Le Maire,
Benoit VUILLEMIN

MAIRIE DE SAONE (DOUBS)